

À TRAVERS NOS VILLAGES

TRIMESTRIEL D'INFORMATION
ÉDITÉ PAR L'ADMINISTRATION COMMUNALE DE MOMIGNIES

AVRIL 2025

LA FÊTE DE L'ÉTÉ

BROCANTE,
ANIMATIONS,
CONCERTS,
FEU D'ARTIFICES...

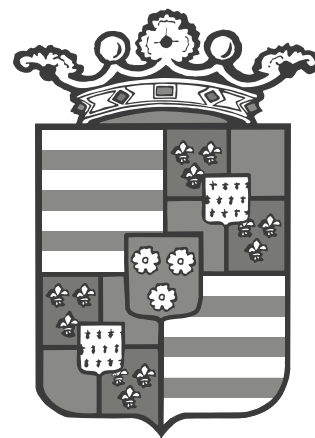
GRATUIT

21 JUILLET
GRAND'PLACE
MOMIGNIES



WWW.MOMIGNIES.BE

Le Mot du Bourgmestre



Chers citoyens, chères citoyennes,

Bientôt quatre mois déjà que la nouvelle équipe s'est installée aux commandes de la Commune. Ces quatre mois ont été intenses, avec beaucoup de présence à la maison communale et sur le terrain. Ils ont surtout été mis à profit pour s'informer sur le fonctionnement de notre commune tant au niveau communal qu'au niveau supracommunal.

Réunions, rencontres, visioconférences et visites sur le terrain se sont succédé à un rythme élevé : Ether Energy, Fondation Chimay-Wartoise, Zone de secours, Zone de police Botha, Maison des Jeunes, Ecoles communales, DCO, AIESH, AIGT, Parc National, CPAS, Urbanisme, Charleroi Métropole, Forsud, Centre Culturel, Mobilesem, CNABH, Notre Maison, Media Pass, PCDR, 1App, Plan d'Urgence, Conseil de la Supracommunalité, réunions de chantiers, PIC-PIMACI, Ethias, Myrho, Batopin, Cross4Mobility, DNF, Belfus...



Visio-conférence au bureau avec le Directeur Général, le Directeur Financier et la responsable des Ressources Humaines.

A cela, on peut ajouter les nombreuses entrevues avec des membres du personnel et des citoyen.ne.s, les réponses aux invitations des communes et mairies voisines, la participation à un débat, à une émission de Télésambre et aux activités locales. Vous comprendrez donc aisément que les journées et les soirées sont bien remplies. 😊

Toute cette phase de prise d'informations précède et documente la phase de prise de décisions. Celle-ci est déjà amorcée avec, entre autres, une reprise de suivi de l'audit sur les ressources humaines et un début de réorganisation du personnel avec l'engagement d'un nouveau brigadier-chef pour diriger le personnel ouvrier, l'élargissement du comité d'accompagnement et la mise sur pied d'un comité de direction.

Les travaux démarrent : réfection de la rue Malapaire et de la Place de Seloignes, rénovation de locaux, achat de nouveaux véhicules... D'autres chantiers sont programmés pour cette année et d'autres encore sont à l'étude pour améliorer notre cadre de vie et réduire notre empreinte carbone.

La situation financière de notre commune est saine. Nous pouvons remercier la législature précédente pour sa bonne gestion financière. Le budget 2025 est en boni à l'ordinaire de 228 130€ et nous avons pu provisionner 1 450 000€ dans ces trois dernières années. Cela va nous permettre de maintenir un service public de qualité et d'engager des investissements tout en préservant l'emploi. Nous devons toutefois rester vigilants. Nos recettes futures vont être sous pression (gel de l'indexation du fond des communes et des points APE, vieillissement de la population...) et nos dépenses vont augmenter (indexation des salaires, dotation à la zone de police, financement du CPAS suite aux exclusions du chômage...). Les perspectives sont positives mais la prudence reste de mise.

C'est avec énergie, enthousiasme et un optimisme raisonné que je m'investis dans cette nouvelle fonction que je découvre. J'ai la chance et la fierté d'être très bien entouré par l'équipe du collège échevinal et le groupe des conseillers. L'accueil du personnel administratif, ouvrier et du service technique est très positif. On sent chez beaucoup l'envie d'aller de l'avant.

A nous d'instaurer une dynamique positive au service de l'ensemble de notre population.

Nous allons tout faire pour !

Votre bourgmestre,
Jean-Marc MONIN



Visite des bois communaux avec l'équipe du DNF et l'échevin des forêts, Frédéric Salengros.

Compétences du Collège communal



Jean-Marc MONIN, Bourgmestre

+32 (0)494/49.32.32 – jean-marc.monin@momignies.be

Compétences : Affaires générales – Gestion du personnel – Finances - Budget - Assurances – Secrétariat et administration – Etat civil et population – Police – Affaires judiciaires – Immigrations et étrangers – Intercommunales – Marchés publics – Transition énergétique – Aménagement du territoire et urbanisme – Parc national – Pompier et protection civile



Frederic CROWET, 1^{er} Échevin

+32 (0)496/08.75.57 – frederic.crowet@momignies.be

Compétences : Travaux publics – Cimetière - (Travaux) – Gestion immobilière communale – Sécurité et prévention – Espaces verts – Cimetières (police)



Frederic SALENGROS, 2^{ème} Échevin

+32 (0)497/20.35.09 – frederic.salengros@momignies.be

Compétences : Environnement - Ecologie - Biodiversité – Forêts - Sylviculture – Agriculture – Salles communales – TIC Technologies de l'information et de la communication – Egalité des chances – Bibliothèque – Enseignement – Accueil temps libre ATL - Garderies - Centre de vacances – Gestion des déchets



Corine HANSEZ, 3^{ème} Échevine

+32 (0)499/10.50.10 – corine.hansez@momignies.be

Compétences : Santé hygiène et bien être – Handicap – Tourisme – Plan de cohésion sociale PCS – Jumelages – Conseils consultatif des aînés – Conseil communal des enfants – 3^e âge – Plan communal de développement rural (PCDR) – Petite enfance – Bien-être animal – Cultes et fabrique d'église



Lena GILAIN, 4^{ème} Échevine

+32 (0)476/04.44.55 – lena.gilain@momignies.be

Compétences : Jeunesse et festivités – Culture - Arts - Fanfares – Archives – Noces jubilaires – Affaires européennes – Participation citoyenne – Plan communal de développement de la nature (PCDN) – Sports et loisirs – Affaires patriotiques et militaires – Mobilité



Fabienne BROUSMISCHE, Présidente C.P.A.S.

+32 (0)475/51.66.49

fabienne.brousmische@momignies.be

Compétences : Affaires sociales et coordination sociale – Pensions – Logement – Emploi (ALE, formation, encadrement des chômeurs) – Commerce et PME (industries et marchés)

Les membres du conseil communal : BONTEMPS Valentine, BROUSMICHE Fabienne, CROWET Frédéric, CURRI Kathia, DAUBERCIES Maryse, FURNEMONT Jean, GILAIN Léna, HANSEZ Corine, HOCQUET Noah, MACQ Audrey, MONIN Jean-Marc, POULAIN Tristan, RAUX Ingrid, RECLOUX Olivier, RIEZ Véronique, SALENGROS Frédéric, VANDENDORPE José

Téléphones utiles

ADMINISTRATION COMMUNALE :	060/51.11.11	FAX : 060/51.28.76
– SERVICES TRAVAUX :		
– GARAGE COMMUNAL :	060/51.24.85 – 060/51.17.74	
– GSM DE GARDE (WALLERAND Claude) :	0470/30.06.08	
– RECYPARC :	060/51.17.38	FAX : 060/51.17.38
C.P.A.S. :	060/51.04.30	FAX : 060/51.27.30
TAXI SOCIAL (CPAS) :	060/51.04.30	
CENTRE CULTUREL LOCAL :	060/51.24.60	FAX : 060/51.31.13
AGENCE LOCALE POUR L'EMPLOI :	060/51.11.11	
BIBLIOTHEQUE DE MOMIGNIES :	0478/88.05.62	
	0498/03.58.36	
PAROISSE DE MOMIGNIES :	060/51.45.09	
	paroissedemomignies@hotmail.fr	
POLICE ZONALE :	MOMIGNIES : 060/41.40.30	FAX : 060/41.40.49
	ZP.BotHa.Proximite.Momignies@police.belgium.eu	
	CHIMAY : 060/21.06.40	
	URGENT : 101 – 112 (GSM)	
Siège administratif de la Police de la Botte du Hainaut		
Route de Mons, 74 – 6470 SIVRY-RANCE	060/51.01.55 – 060/51.01.56	
DOCTEURS :	CROWET Béatrice :	060/77.00.60
	HARDY Pol :	060/51.25.80
	MAGOTTEAUX Odile :	060/77.00.65
	MORELLE Valérie :	060/41.28.02
	PETRE Freddy :	060/51.10.80
	VANDERHEYDEN Harmonie :	060/77.00.60
	GILLIAUX Philippe (Gynécologue) :	060/51.10.70
	HOSTIER Gilberte (Gynécologue) :	060/51.26.95
CENTRE DE SANTE DES FAGNES :	060/21.88.11	
Urgences Centre de Santé des Fagnes :	060/21.88.00	
CENTRE MEDICAL :	060/45.91.91 – garde : 1733	
URGENCES :	SERVICE MEDICAL :	112
	POMPIERS :	112
Pour les personnes sourdes, malentendantes et		
handicapées de la parole, système d'urgences FAX	112	
AMBULANCE (pompiers) – SAMU :	112	
CROIX ROUGE AMBULANCE :	105	
MAISON DE LA CROIX-ROUGE :	060/21.54.48	
Permanence 24h/24h et 7/7 :	0477/33.00.42	
Ecrivain public – Maison de la Croix-Rouge :	060/21.54.48	
	0495/43.40.77	
CENTRE ANTI-POISON :	070/24.52.45	
CROIX JAUNE ET BLANCHE :	071/59.96.66	
ASSOCIATION DES SOINS PALLIATIFS :	060/21.14.84	
SAGE-FEMME CURRI Kathia :	0473/68.95.86	

INFIRMIERES :	MACQ Elodie :	0499/12.52.77	
	VANDENBOSSCHE Séverine :	0479/35.93.47	
	LEGROS Fabienne :	0476/25.57.85	
	DESHORME Sophie :	0476/69.10.54	
	SCOHY Sophie :	0496/30.81.74	
	HARDY Monique :	060/51.17.95	
	CURRI Kathia :	060/51.17.95 – 0473/68.95.86	
	BROUSMICHE Fabienne :	0475/51.66.49	
	VANHOVE Linda :	0494/79.79.31	
	LAMBLOT Noémie :	0477/60.23.69	
	WATREMEZ Laetitia :	0470/55.22.10	
	LAUDELOUT Sabine :	0491/37.05.49	
	PIETERS Christel :	0472/26.18.78	
	LABY Stéphanie :	0494/03.92.81	
	MANSSSENS Sylvia :	0471/66.14.80	
	LAVAL Céline :	0499/99.45.14	
	CLEEREBAUT Isabelle :	0477/09.04.28	
	BRY Fabienne :	0499/36.03.66	
	ONUR GÜLSÜM Rose :	0484/32.70.71	
PHARMACIENS :	MONIN François :	060/51.10.58	
	PHARMACIE GAYE :	060/51.11.17	
	BAUDOUIN Camille :	060/51.22.00	
KINESITHERAPEUTES :	MAGOTTEAUX Juliette :	0489/56.53.96	
	MICHAUX Marie-Christine :	060/51.15.38	
	BAIOLET Maxime :	0495/83.18.60	
	DEREME Maéva :	0472/68.30.20	
	STEIGNER Carl :	0472/98.17.11	
	BRUYNBROECK Loïc :	0492/51.69.57	
ERGOTHERAPEUTE :	ARCHAMBEAU Louise	0474/37.46.73	
DIETETICIENNE :	SOBRY Mathilde	0498/35.60.80	
PSYCHOLOGUE :	LALOUX Sébastien	0473/98.27.52	
	D'HOIR Stéphanie :	0479/84.82.42	
LOGOPEDE :	RODBERG Charlie	0478/92.90.07	
DENTISTE :	FAGNART Martine	060/51.28.36	
PEDICURES :	LAMARD Katia :	060/51.12.80	
	RIEZ Géraldine :	0479/52.58.42	
	DUFRASNE-SCULFORT Béatrice :	060/51.15.50	
	SALMON Murielle :	0477/98.38.21	
	GOOSSENS Jessica :	0494/68.30.39	
	MACQ Audrey (Pédi Peps) :	0470/18.55.26	
COORDINATION DE SOINS A DOMICILE ADRF :		060/51.10.11	
LA PILERIE :		060/51.15.31	Fax : 060/51.35.52 064/21.12.27
RESIDENCE LE LIBERTY :		060/51.25.79	
RESIDENCE LE CHALON :		060/21.43.75	
VETERINAIRES :	BRUMAGNE Henry :	060/51.23.10 – 0496/52.54.51	
	FEVRIER Cédric :	0495/54.81.79	
	MATHOT Mélanie :	0494/21.80.37	
	ROMBAUX Philippe		
	et RENAUD Anne-Catherine :	060/51.27.09	

CLOS D'EQUARRISSAGE : 053/64.03.11 – 053/64.02.11 – 053/64.02.34

S.W.D.E. : 087/87.87.87

A.I.E.S.H. : 060/41.22.08 – 060/41.10.10

T.E.C. : CHARLEROI : 071/23.41.11

071/23.41.66

CHIMAY : 060/21.12.33

Le véhicule Mobitec est présent le 2^e et 4^e jeudi à la gare de Chimay de 8h00 à 12h00 (pour cartes de réduction, abonnements, ...)

A.I.S (Agence Immobilière Sociale du SUD-HAINAUT) : 060/65.00.93 – ais.sudhainaut@gmail.com

SCRL Notre Maison :

Boulevard Tirou, 167 – 6000 CHARLEROI

071/53.91.00

Antenne de Beaumont

Rue Marcel Tonglet, 142 – 6500 BEAUMONT

071/31.89.83

ASBL Les Petits Pas de la Botte, service d'accueillantes conventionnées

Grand rue, 33 – 6470 Rance

060/51.49.09 – infoppb@skynet.be

MAISON DE L'EMPLOI (ex FOREM) : 060/45.95.70

MOBILESEM : Centrale de Mobilité 0800/15.230

POSTE DE MOMIGNIES : 022/01.23.45

Ouverture : lundi, mercredi et vendredi de 14h15 à 17h00, mardi et jeudi de 14h15 à 18h00.



Remi Jardin Service

Entretien et aménagement d'espaces verts.
Pose et réparation de clôtures et de terrasses
en bois. Entretien de grandes
surfaces avec tracteur.

+32(0)456 21 24 86
info@remijardinservice.be
www.remijardinservice.be

Les Trieux Troués 2
6594 Beauwelz-Belgique



SERVICE TRAVAUX

Chers citoyennes et citoyens,
Je vous souhaite une bonne lecture !

L'équipe des ouvriers des bâtiments communaux et des infrastructures

Depuis ce début d'année, l'équipe des ouvriers du bâtiment a entrepris quelques travaux d'aménagement dans différents locaux de l'Administration Communale ainsi que quelques modifications dans les bureaux du CPAS.



Un rafraîchissement de la kitchenette (photo 1) à l'arrière du bâtiment a été réalisé par le service menuiserie pendant que notre électricien aménageait un nouveau système d'éclairage dans le bureau du Bourgmestre.

Il en a profité, également, pour installer un nouveau système de raccordement de prises de courant et d'USB pour éviter un grand nombre d'allonges électriques qui n'étaient plus les bienvenues suite aux nouvelles normes électriques. (photo 2)



Concernant les nouvelles normes électriques, une entreprise a travaillé plusieurs jours pour mettre en conformité l'installation complète de la Commune. Notre électricien a été convié pour quelques infos qui lui ont été demandées mais ce travail titanesque requiert le passage d'une entreprise privée. Le service peinture a également été convié à plusieurs travaux de peinture dans les différentes infrastructures de la Commune mais également au CPAS.

L'équipe des ouvriers de voirie

Dans le dernier trimestriel, je vous parlais de l'entretien de nos voiries et je vous informais que si l'arrière-saison était convenable, nous allions émulsionner nos routes communales. Ce ne fut pas le cas ! Les pluies quasi hebdomadaires et des températures trop fraîches pour réussir ce travail ont empêché la mise en œuvre au risque de perdre de l'argent inutilement. J'espère que cette année 2025 nous permettra de mener à bien le travail prévu en 2024. Nous avons préparé les endroits qui subiront ce travail d'émulsion et restons confiants !

Nous n'avons pratiquement pas eu d'hiver cette année. Seulement un petit épisode neigeux qui a duré à peine deux jours puisque les températures pour que la neige tienne était trop hautes. Les ouvriers qui avaient pas mal d'heures de récupération en ont profité pour liquider une partie de celles-ci tout en restant vigilants et disponibles en cas de rappel pour le sablage des voiries si besoin.

Fin février, une pose de filets d'eau a été entreprise par notre équipe dans la rue du Fourneau d'Oise. Ce travail devenait urgent puisque cette rue orpheline de cet équipement posait un grave problème d'écoulement des eaux de ruissellement et celles-ci s'infiltraient par le soupirail des caves.

Le problème devrait être résolu d'ici peu et, en cas de fortes pluies, les eaux seront canalisées par cette pose de filets d'eaux et d'avaloirs. (photos 3 et 4)



Je reviendrai avec de nouvelles photos lors du prochain ATNV concernant les futurs travaux de terrassement prévus juste après, soit la réouverture d'un chemin oublié entre la Place de Seloignes et la rue des Hauts-près. Ce chemin restera piétonnier et permettra de rejoindre la Place au cimetière du village. Ce travail a été demandé par l'un des riverains. La création de quelques terrains de pétanque pour répondre au nombre sans cesse croissant des joueurs de ce club va être réalisée.

Cimetières

J'ai été sollicité par un citoyen m'interpellant sur l'accès à la partie du cimetière réservé aux tombes pleine terre concédées à Momignies. La réflexion est compliquée quant à savoir sur quel système efficace nous pencher. Une idée de pas japonais a été imaginée et, également, la pose de dalles permettant le passage du gazon. Cette mise en place ne doit en aucun cas réduire l'espace réservé aux futurs emplacements dans cette zone. Dès que la météo le permettra, nous effectuerons ce travail. La pluie nous empêche de travailler dans les conditions maximales pour un bon résultat. Merci pour votre compréhension.

L'entretien de tous les cimetières de l'entité va reprendre d'ici peu. L'entrée du cimetière de Seloignes nous pose un problème. Les pilastres en pierre qui étaient là sont très abîmés et vétustes. Nous ne saurons sans doute pas les remettre. Je ne suis pas certain qu'elles ne vont pas éclater durant le démontage. Je suis en contact avec une entreprise et un devis va être demandé avec cette probabilité.

Espaces verts

Le ramassage des feuilles mortes est presque terminé. La place des Arsillières est l'une des dernières à être faite. La taille des haies et des différents arbustes sur le rond-point mais, également, le long de la rue de la Gendarmerie est terminée. La tonte va bientôt commencer. Je tiens à vous rappeler par la même occasion qu'un tour dans chaque entité est prévu comme chaque année mais n'hésitez pas à me contacter si vous remarquez qu'un endroit est un peu moins bien entretenu. Un oubli peut arriver et nous ne disposons que d'une seule équipe pour tous les espaces verts et cimetières de l'entité. A cela, vous ajoutez la superbe météo de l'année dernière, je vous assure que l'équipe fait tout ce qu'elle peut pour satisfaire les besoins des citoyennes et citoyens de Momignies.

Propreté

Lors de la nouvelle répartition des compétences des membres du nouveau Collège Communal, la problématique des déchets et de l'environnement ne fait plus partie de mes attributions. Ces compétences ont été attribuées à Monsieur Frédéric SALENGROS, 2ème Echevin. Si un problème de dépôts sauvages est constaté par l'une ou l'un d'entre-vous, n'hésitez pas à prendre contact avec lui au numéro de GSM suivant 0497/20 35 09.

Divers

Notre nouveau camion VOLVO est enfin arrivé ! Il a rejoint le staff des véhicules communaux et a déjà commencé à nous rendre de grands services. Il remplace ainsi le camion MERCEDES que certaines ou certains d'entre vous ont connu. Celui-ci a été mis à la retraite bien méritée après plus de 36 ans de bons et loyaux services. Je remercie par la même occasion notre anciens brigadier, Michel WALLEE pour son travail en collaboration avec Sandra pour l'élaboration du cahier des charges très compliqué pour un tel engin. Dans quelques semaines, un véhicules VW Caddy Maxi flambant neuf va rejoindre nos services. Ce dernier a été commandé EXCLUSIVEMENT pour la livraison des repas dans toutes les écoles de Momignies. Il remplacera le véhicule Citroën JUMPY rouge qui assure la fonction de livraison des repas depuis plus de vingt ans ! Ce dernier sera remis au personnel pour assurer d'autres tâches tant que celui-ci fonctionne. Vous remarquerez qu'une couleur a été choisie pour le remplacement de nos véhicules. Il s'agit de la couleur gris métallisé.

Nous essayons de quitter cette vision « d'armée mexicaine » avec tous ces véhicules de différents coloris. D'autres véhicules arrivent doucement en fin de vie. Une réflexion est à l'étude pour renouveler de façon raisonnable ceux-ci afin d'éviter d'attendre trop longtemps et être contraints de devoir changer en urgence l'un de ceux-ci.

D'importants travaux vont commencer à Seloignes. La réfection de la rue Malapaire. Ce travail sera similaire aux travaux réalisés à la rue de la Saboterie. C'est-à-dire une bordure en coulée continue de chaque côté de la rue et un nouveau plateau hydrocarboné. Cet ouvrage sera réalisé par l'entreprise PIRLOT de Virelles.

Ensuite, il y aura l'amélioration de la Place de Seloignes. Celle-ci va faire peau neuve avec une réfection totale en pavement. Ce travail sera réalisé par l'entreprise Jules DELID de Villers-la-Tour.

Je vous demanderai de bien vouloir faire preuve de patience durant la réalisation de ces deux chantiers qui ne devraient, en principe, pas durer trop longtemps.

Enfin, notre véhicule Mb Tract en réparation depuis plusieurs mois dans un garage spécialisé est enfin revenu. C'est ce véhicule qui brosse entre autres notre Ravel. Je remercie le service communal de Chimay qui, à ma demande est venu nous dépanner en réalisant le travail de broissage de notre partie pendant cette attente de réparation de notre véhicule.

Je vous remercie pour votre attention.

CROWET Frédéric,
Echevin des travaux et en charge de la sécurité.

Chers citoyens, chères citoyennes,

C'est avec une grande fierté que je m'adresse à vous pour cette première prise de parole en tant qu'Échevine.

Parmi les nombreuses compétences qui me sont attribuées, je suis honorée de pouvoir œuvrer, notamment, pour la culture, le sport, la mémoire collective, la participation citoyenne et la mobilité, mais aussi bien d'autres domaines essentiels à la vie de notre commune.

Le 9 février dernier, nous nous sommes rassemblés pour commémorer le crash du bombardier Susan Ruth à Macquenoise. Un moment fort qui nous rappelle l'importance du souvenir et de la transmission. Comme je l'ai souligné lors de mon discours :

“

Le message que nous envoie l'histoire du Susan Ruth et de la résistance locale est clair : nous avons le pouvoir de choisir l'espoir plutôt que la peur, l'entraide plutôt que l'indifférence. En ces temps incertains, nous devons nous rappeler que chacun d'entre nous peut être un acteur de changement, que même les gestes les plus simples de solidarité peuvent transformer le monde autour de nous.

”



Dans cette continuité, un événement sera organisé **le week-end du 10 mai** pour marquer les 80 ans de la fin de la Seconde Guerre mondiale en Europe. Nous aurons l'occasion d'honorer celles et ceux qui ont façonné notre liberté et de rappeler que leur courage ne doit jamais tomber dans l'oubli.

Concernant la **mobilité**, plusieurs projets sont en cours pour améliorer les déplacements et proposer des alternatives durables. Le projet CROSS4MOBILITY, initié lors de la précédente mandature avec des réunions citoyennes, permettra, d'installer prochainement deux stations d'autopartage : à Momignies et à Seloignes. Un pas concret vers des solutions de transport plus flexibles et accessibles.

De plus, nous espérons voir aboutir d'ici l'été 2026 le projet du Mobipôle du TEC, une plateforme multimodale qui facilitera encore davantage la mobilité dans notre commune.

Enfin, **le 30 mars 2025**, 19 couples célébrant leurs noces d'or, de diamant ou de brillant ont été mis à l'honneur.

Parmi eux, 10 couples ont pu participer à la cérémonie organisée en leur honneur. Ce fut un moment empreint de joie, de bonheur et d'émotion, où chaque histoire partagée nous a rappelé l'importance du chemin parcouru à deux, une véritable ode à l'amour et à la vie ensemble.

Je reste **à votre écoute** et me réjouis de travailler avec vous pour continuer à faire **rayonner notre commune**.

À très bientôt,



Léna Gilain,
Votre Echevine

Service social

Lundi, mardi, mercredi
et vendredi
de 09h00 à 11h30



Aide juridique

Deux vendredis par mois
de 13h30 à 14h30



Allocations de chauffage

Lundi, mercredi et vendredi
de 13h30 à 15h30



Emploi

Sur rendez-vous
au PCS de Momignies
(Rue de la Gendarmerie 1)
2ème et 4ème
jeudi du mois
de 9h00 à 12h00



Handicap et aides aux personnes âgées

Le jeudi de
09h00 à 11h30



Médiation de dettes

Un mardi par mois
de 9h15 à 12h15



CPAS de Momignies Permanences

Grand Place 4
6590 Momignies

Uniquement sur rendez-vous
060/51.04.30
(9h-12h et 13h-16h)

Energie et coût de la vie

Comment s'y retrouver dans les aides potentielles face à l'explosion des prix après les crises successives ?

Les services sociaux du CPAS et de vos mutuelles sont là pour vous renseigner.

Des personnes sont certainement passées à côté des droits auxquels elles ont accès.

On appelle cela le **non recours aux droits**.

Un renseignement ne coûte rien et ouvre des droits potentiels dans divers domaines (soins santé, électricité, coût des transports, ...)

Alors, osez demander de vérifier votre situation.

Nos services

Repas chauds livrés du
lundi au vendredi,
repas du samedi et du
dimanche à réchauffer
au prix de **8 €**.

(Nouveau prix au 01/03/2025)



A Service d'aides ménagères
proposé à toutes personnes
ne sachant plus assumer les
tâches du ménage soit
ponctuellement, soit
définitivement.

Tarif horaire au 01/04/2025 :
9 €.



**Transport
social :**
*Service réservé aux
personnes valides
et autonomes*

Du lundi au vendredi de 8h30 à 16h30.

Réservation

au 060/51.04.30 (**dans les plus brefs délais**).

Tarif au 01/04/2025 :

0,42 du km

Heures d'attente :

6 €/h après la première heure d'attente

ATTENTION : Pour toute réservation qui n'aura
pas été annulée, au plus tard la veille du
transport prévu, un forfait de **5,00 €** sera facturé
au client.



Compteurs à budget

Rechargements :

Lundi et Vendredi

de 9h à 11h00

Mercredi

de 13h30 à 16h00



Allocation de chauffage

Site : SPP intégration sociale
Numéro d'appel gratuit : **0800/90 929**

Lors de votre demande munissez-vous de votre facture (attention, celle-ci sera présentée au CPAS dans les **60 jours de la livraison**) et de votre carte d'identité.

Sont dans les conditions :

1. **Les personnes ayant le statut BIM**
2. **Les personnes à faibles revenus**

Le ménage dont le montant des revenus annuels bruts imposables est inférieur ou égal à **24.814,75 €**, majoré de **4.591,85 €** par personne à charge (personne à charge = personne dont le montant des revenus bruts imposables est inférieur ou égal à 3.980 €/an). Le revenu cadastral non indexé (X3) des biens immobiliers autres que l'habitation du ménage est pris en compte.

Pour ces personnes, se munir de tout document attestant de leurs revenus.

3. **Les personnes en médiation de dettes ou en règlement collectif de dettes**

Pour ces personnes, se munir de l'attestation du Médiateur et de la preuve de paiement de la facture.

Le montant de l'allocation dépend du type de chauffage et du prix par litre.

Pour les combustibles livrés en grande quantité, l'allocation est octroyée pour 1500 litres au maximum.

Pour le gasoil de chauffage et le pétrole lampant achetés en petite quantité à la pompe, il existe une allocation forfaitaire.

LOGEMENTS

1. **Logement social**

Il existe sur notre Commune des logements sociaux appartenant à la S.C.R.L. « NOTRE MAISON ».

- Soit le demander à la S.C.R.L. « NOTRE MAISON » Boulevard Tirou, 167 à 6000 CHARLEROI (071/31.77.60) ;
- Soit contacter l'assistante sociale de la S.C.R.L. « NOTRE MAISON », Madame LAVRY au 071/31.89.83.

2. **AIS (Agence Immobilière Sociale)**

Rue Pauline Hubert, 3
6470 Rance (Sivry-Rance)
ais.sudhainaut@gmail.com



Info pour les étudiants - KOTS



La Société de logement social « Notre maison » possède 49 kots depuis septembre 2015 et situés à la Place des Paniers à **Louvain-la-Neuve**.

Autour d'un « commun » qui comprend une cuisine équipée, des sanitaires (2 douches/ 2 WC) et un living se trouveront de 5 à 7 chambres. Celles-ci sont meublées et munie d'un lavabo.

L'inscription ou toute information peuvent être obtenues en envoyant un mail à kot@notremaison.be

MATHELART Joy
Directrice Générale,

BROUSMICHE Fabienne
Présidente



Pour la rentrée en mai

A l'Espace Public Numérique MomiClic Chaussée de Chimay 3/A 6591 Macon

Pour adultes et seniors initiés

Itsme : Installation, configuration, utilisation sur sites via connexion : Impôts, mutuelle, my pension,...

Sur rendez-vous les mardis à partir du 6 mai jusqu'au 17 juin entre 14h00 et 16h00.

Pour tous

Permanences accès libre *UNIQUEMENT SUR RENDEZ-VOUS*

Les mardis 16h00-18h00 et/ou les jeudis 9h30-12h00

Tarifs : Habitants de la commune : 1,5€/heure

Extérieurs : 2,00 €/heure.

Demandeurs d'emploi : 0,50€/heure

Infos et inscriptions :

Desorbay Christophe, coordinateur - formateur MomiClic – momiclic@gmail.com

GSM : 0494/50.84.83 **du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h00 à 17h00**

LE PCS

Quelques projets...

Donnerie

Ouverte

les lundis et mercredis

De 13h à 16h

Dépôt et boutique



Conseil Communal des enfants

Retour sur le projet des enfants :

- ✓ Participation à l'opération Arc en Ciel dans les écoles
- ✓ Participation à l'opération Wallonie plus propre
- 3ème édition de la Boum des Enfants le 27 juin !



L'aide aux Devoirs

Les mardis et jeudis

De 15h30 à 17h30



Maison Communautaire

Les mardis de

10h à 16h



Activités, sorties,...

Soutien et aide aux développements des activités seniors

Conseil Consultatif

Communal des Aînés



3X20, repas convivial...

Dispositif simple qui consiste à fournir une boîte à placer dans le réfrigérateur des personnes âgées et/ou isolées qui en font la demande.



Infos à suivre...

Sénior Focus

Nos collaborations....

Maison des jeunes de Momignies

Soutien et partenariat
lors des activités



CPAS

Autour du jardin
communautaire, des
permanences Insertion
Socio-professionnelle, de
la Donnerie, des ateliers sur
les économies d'énergie...



Activités réalisées...

Donnerie

Ouvertures spéciales :

Rentrée des classes
Spéciale Halloween
Liquidation été
...



"Clic pour elles"

Mise en place de modules
en collaboration avec
l'ASBL Réso
Utilisation du smartphone
en toute sécurité !



Rue de la Gendarmerie 1 6590 Momignies

Echevine responsable : Corine Hansez

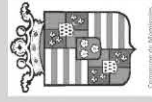


060/21.02.60
060/21.02.61

@pcsmomignies@gmail.com



Pcs de Momignies



AIDE AUX DEVOIRS MOMIGNIES

L'aide aux devoirs de Momignies est un lieu convivial pour les enfants qui rencontrent des difficultés à l'école et lors de leurs devoirs.

Ils seront encadrés par des bénévoles qualifiés et disponibles afin d'accompagner au mieux vos enfants.

Nous sommes là pour les élèves de la 1ère à la 6ème primaire.

LE PROGRAMME

Un goûter sain

Les devoirs

Des activités diverses

(bricolage, jeux, bibliothèque un jeudi par mois,...)

Possibilité de venir chercher vos enfants à l'école le jeudi

Accès au matériel informatique et à internet



Quand ?

Les mardis et/ou jeudis de 15h30 à 17h30, sauf les congés scolaires et les jours fériés.



Où ?

Au plan de cohésion sociale de Momignies
Rue de la Gendarmerie, 1
6590 Momignies



Participation ?

Inscription au PCS avec l'accord de la direction de l'école
coût : 0,50€/ jour
(goûter, transport compris)



RENSEIGNEMENTS

INSCRIPTIONS



Bertrand Mégane



060/21.02.60

060/21.02.61



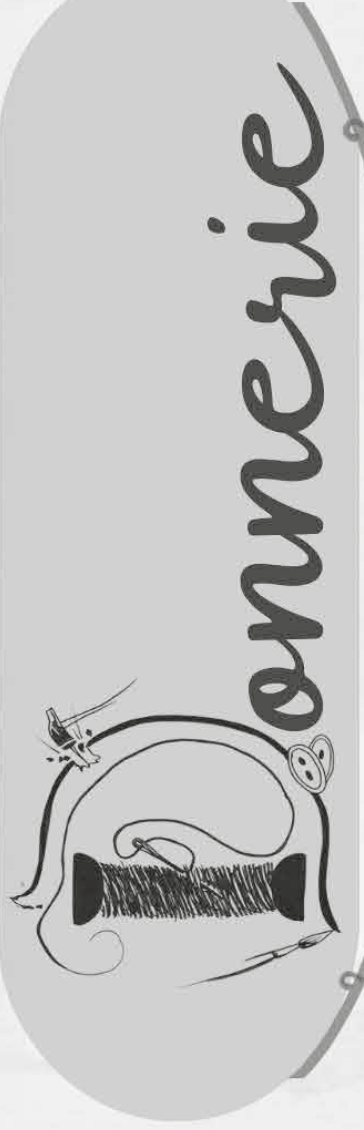
pcsmomignies@gmail.com



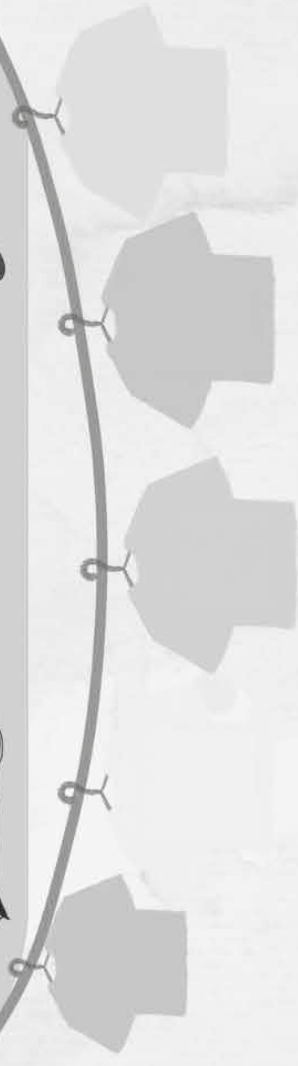
pcs de momignies



Dépôt



Boutique



*Vêtements, chaussures, accessoires
pour toute la famille*
100% GRATUIT

**HORAIRE
D'OUVERTURE**

Tous les lundis et mercredis
de 13h à 16h

Ouvert **UNIQUEMENT** les mercredis
de 13h à 16h

**PENDANT LES
VACANCES
SCOLAIRES**

Plus de renseignements au 060/21.02.60



Echevine responsable : Corine Hansez



Sur la place
de Macquenoise

Transport
possible
les lundis





Commune de Monighies



L'école Des S'âges

Echevine responsable : Corine Hansez

SUR LE SITE
DU PLAN DE COHÉSION SOCIALE
ET DE LA MAISON DES JEUNES
DE MOMIGNIES
RUE DE LA GENDARMERIE, 1
À MOMIGNIES

Pour toute
la famille

ZE FESTIVAL LA FÊTE DES Z'ADOS

Vendredi
27 juin 2025



De 16h à 21h

• BLIND TEST • KARAOKE •
• BOUM DES ENFANTS • SKATE PARK •
• BAR ET PETITE RESTAURATION •
ANIMATION POUR TOUTE LA FAMILLE



Pour toute
la famille



16h

Ouverture
des festivités

De 16h à 20h

Skate Park

Viens avec ta trottinette,
ton skate ou tes rollers



De 17h à 18h



Démonstration
Ateliers guitare

De 19h à 21h



Karaoqué

GUITARE • SKATE PARK • JEUX EN BOIS • CHÂTEAU GONFLABLE •
BLIND TEST • KARAOKÉ • BAR • PETITE RESTAURATION SUR PLACE



L'organisation décline toutes responsabilités en cas d'accident

De 17h à 19h

BOUM
DES ENFANTS



Boisson

Brochette de bonbon/Chips

Cadeau

Réservée aux enfants de
10-12 ans de la commune

5€

Inscription obligatoire à partir du 10 juin
060/21.02.61.

⚠ Places limitées ⚠

De 18h à 19h

Blind Test



Venez vous affronter à notre
premier Blind Test

RENCONTRE

3x20

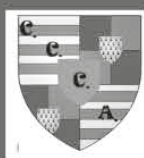


*Salle communale
Aquarius de Seloignes*

PLACE, 2 SELOIGNES

LES 2ÈMES JEUDIS DU MOIS !

Contact : 0495/64.62.55



NEW!

Possibilité de
garderie
Payante



Inscriptions à
partir du
2 juin

Centre de vacances Été 2025

L'Administration communale organise un centre de vacances

Du 7 au 25 juillet 2025

Pour les enfants âgés de 4 à 13 ans

Domiciliés et/ou scolarisés
sur l'entité de Momignies !

! Nouveau !

Étapes d'inscriptions

1

Contacter le Centre de vacances :

060/21.02.60

ou

cdumomignies@gmail.com



Informations à donner lors de l'inscription :

- ☒ Nom et prénom de l'enfant
- ☒ Âge et date de naissance de l'enfant
- ☒ Adresse mail des parents
- ☒ Numéro de téléphone des parents
- ☒ Garderie le matin et/ou le soir



2



Pour finaliser l'inscription, se rendre à une des
permanences prévues ci-dessous :

✿ **le mercredi 11 juin de 13h à 18h**

✿ **le jeudi 26 juin de 13h à 18h**

Plan de Cohésion Sociale

Rue de la Gendarmerie, 1

6590 Momignies

— **Les documents et paiements ne sont
plus acceptés en dehors des jours et
heures de permanence !!!
Pas dans la boîte aux lettres,...**



Informations pratiques

• Date et horaire du CDV : De 9h à 16h30

SOIT du 7 au 11 juillet

OU du 14 au 18 juillet

OU du 21 au 25 juillet

• Lieu : Rue de la Gendarmerie, 10
6590 Momignies

Ecole de la Fédération Wallonie-Bruxelles

• Âge de l'enfant : De 4 ans à 13 ans

• Organisation du centre : Administration Communale

• Prix : 30€ par enfant pour la semaine

Le prix comprend les activités et le goûter,
aucun supplément ne sera demandé.

MERCI DE PRÉCISER
LA OU LES
SEMAINE(S)
SOUHAITÉE(S)
LORS DE
L'INSCRIPTION

Echevin responsable : Frédéric Salengros

ACCUEIL EXTRASCOLAIRE

RENOUVELLEMENT DE LA COMMISSION COMMUNALE DE L'ACCUEIL TEMPS LIBRE (C.C.A.)

Depuis 2008, le service A.T.L. œuvre pour un épanouissement global des enfants de 2,5 à 12 ans et contribue à l'amélioration de la qualité de l'accueil des enfants en aidant les parents à concilier vie professionnelle et vie familiale...

Suite aux élections communales de ce 13 octobre 2024, le service A.T.L. de la commune de Momignies doit renouveler les membres de sa C.C.A. pour une nouvelle mandature de six ans.

La nouvelle mouture de cette C.C.A. doit être transmise à l'ONE à la date butoir du 13 avril 2025 pour être entérinée par ce dernier.

Sous réserve d'approbation par l'ONE, la première C.C.A. pour 2024-2030 se réunira pour la première fois fin mai-début juin 2025. La date précise doit encore être fixée avec Monsieur Frédéric SALENGROS, Echevin de l'Accueil Temps Libre (A.T.L.). Dans un souci de continuité, le jeudi à 18H00 reste un moment propice pour réunir la Commission Communale de l'Accueil...

Qu'est-ce qu'une C.C.A. ?

Un lieu de rencontre, de concertation, d'échange et de coordination entre représentants d'associations, concernées par le secteur de l'accueil, qui se réunissent au minimum deux fois par an.

Un lieu d'analyse des problèmes qui relèvent de l'accueil des enfants de 2,5 à 12 ans en dehors du temps scolaire.

Un lieu d'impulsion, d'orientation, d'approbation et d'évaluation (état des lieux et analyse des besoins, programme de Coordination Locale pour l'Enfance, plan d'action, rapport d'activités...).

La Commission Communale de l'Accueil est constituée de 5 composantes :

1. Les représentant(e)s du Conseil Communal. Pour les membres de cette composante, la prestation de serment est fixée au 02 décembre 2024.
2. Les représentant(e)s des établissements scolaires, organisés ou subventionnés par la Fédération Wallonie-Bruxelles, qui dispensent un enseignement maternel et primaire sur le territoire de la commune.
3. Les représentant(e)s des personnes confiant leurs enfants (associations de parents, conseils de participation, les mouvements d'éducation permanente).
4. Les représentant(e)s d'opérateurs de l'accueil agréés, reconnus ou déclarés à l'ONE (accueillantes extrascolaires, maisons d'enfants, centre de vacances...).
5. Les représentant(e)s d'associations culturelles et sportives.



RAPPEL DES PERMANENCES CONCERNANT LES PRIMES LIÉES AUX TRAVAUX DANS LES HABITATIONS

Avant le grand chamboulement d'octobre 2026 réformant le système de primes à la rénovation des logements en Wallonie, le Service Public de Wallonie (SPW) a annoncé soudainement l'instauration d'une phase transitoire dès ce 14 février 2025.

Ce nouveau cadre de soutien temporaire mis en place visera à assurer la soutenabilité des dispositifs actuels tout en essayant de garantir les droits des citoyens ayant déjà entamé une demande ou des investissements sous l'ancien régime.

Dans ce contexte de transition, complexe sur le plan législatif, le citoyen y perd son latin et souhaite obtenir des réponses concrètes à sa propre situation concernant une rénovation en cours ou future ...

Primes régionales et communales concernant le logement :

Les mardis et jeudis de 9H00 à 12H00.

Rez-de-chaussée du Plan de Cohésion Sociale, rue de la Gendarmerie, 1 à 6590 Momignies.

Tél. 060/21.02.62 – GSM. 0472/80.76.49 – E-MAIL : yves.slos@gmail.com

Pour toute information complémentaire, le citoyen est invité à prendre contact avec **Yves SLOS** dont les coordonnées se trouvent ci-dessus ou se rendre sur les sites officiels du Gouvernement wallon à l'adresse suivante : logement.wallonie.be et wallonie.be ou encore prendre contact avec les guichets de l'énergie, ressources indispensables en la matière.

Handicontact communal...

Qu'est-ce que le Handicontact ?

C'est un référent de proximité communal qui informe, oriente et conseille.

Qui peut faire appel au Handicontact ?

Toute personne en situation de handicap, momentanée ou non ainsi que toute personne de son entourage.

Pourquoi s'adresser au Handicontact ?

Car le référent de proximité peut répondre aux questions des citoyens et les orienter vers les services adéquats à leurs problématiques.

En date du 22 avril 2024, la Commune de Momignies a reçu le label HANDYCITY 2019-2024 décerné par ESENCA, réseau Solidaris. Pour prétendre au label suivant, la commune devra poursuivre ses efforts en matière d'inclusion de la personne en situation de handicap durant ces six prochaines années.

En séance du 07 mars 2025, le Collège Communal a renouvelé son adhésion aux principes de base de la Charte pour la personne en situation de handicap en vue de l'attribution d'un éventuel nouveau label HANDYCITY en fin de mandature en 2030.

PERMANENCE HANDICONTACT :

YVES SLOS

Tous les vendredis de 9 à 12H.

Rez-de -chaussée du Plan de Cohésion Sociale, rue de la Gendarmerie, 1 à 6590 MOMIGNIES.

Tél. 060/21.02.62. GSM. 0472/80.76.49. E-mail : yves.slos@gmail.com (accès P.M.R.).



ACCUEILLANT(E) D'ENFANTS À DOMICILE

**EST UN JOB
POUR VOUS...**

**... SI VOUS AVEZ PLUSIEURS
CORDES À VOTRE ARC**



devenir-accueillant.be

UNE INITIATIVE DE :



AVEC LE SOUTIEN DE :



SAJE Lobbes

Rue de l'Entreville, 9
6540 Lobbes
071 59 37 75
saje.lobbes@hainaut.be

SAJE Montignies-sur-Sambre

Rue Brigade Piron, 334
6061 Montignies-sur-Sambre (Charleroi)
071 82 76 25
saje.charleroi@hainaut.be

SAJE Mons

Rue du Gouvernement, 23
7000 Mons
065 40 35 60
saje.mons@hainaut.be

SAJE Tournai

Boulevard des Combattants, 86
7500 Tournai
069 76 56 50
saje.tournai@hainaut.be

<https://actionsociale.hainaut.be/saje>

Agréé par



SAJE

Service d'Accompagnement
pour Jeunes Enfants
Direction Générale de l'Action Sociale

Vous êtes inquiets
pour votre enfant ?
(de 0 à 8 ans)

Les Services d'Accompagnement
pour Jeunes Enfants
peuvent vous guider.



Maladie chronique ou génétique ?

Déficiences avérées, mentale, physique ou sensorielle ?

Trouble du comportement ?

Trouble de la personnalité ?

Avec vous parents, partenaires de notre équipe pluridisciplinaire.

En tant qu'intervenants de première ligne,

nous vous guidons,

soutenons,

accompagnons,

orientons vers les professionnels adéquats.

et nous construisons, avec vous, des solutions.

Prévention

Informier, sensibiliser

avant et après la naissance



Sous réserve d'un accord AViQ

Accompagnement

Ecoute et soutien

Echange d'outils et de pratiques

Recherche de pistes les plus adéquates

(Par ex : écoles, médecins, thérapeutes, structures spécialisées, matériel, jeux,...)



Collaboration

Avec les intervenants

(écoles, CPMS, médecins, thérapeutes, rééducateurs...)

Aide

Dans les démarches administratives, sociales et médicales (Allocations familiales, visite chez le médecin,...)

Rencontres

À domicile et/ou au service et/ou dans les milieux de vie.

(Milieux d'accueil ONE, écoles,...)





NOURRISSEUR BÉNÉVOLE



obtenez votre
carte de
bénévole



**NOURRIR LES CHATS ERRANTS
EN TOUTE SÉCURITÉ**

Infos:

sylvie.slos@momignies.be





NOURRISSAGE DES CHATS ERRANTS



Afin de ne pas laisser les chats errants mourir de faim ou de soif, la Commune de Momignies propose désormais aux citoyens qui le souhaitent un système de carte de nourrissage. Une autorisation délivrée via la signature d'une charte et sans déroger au Règlement général de Police.

La Commune de Momignies permet aux citoyens qui le souhaitent de nourrir les chats errants sur l'entité, sans pour autant déroger au Règlement général de police.

Une autorisation contractée via la **signature d'une charte** et **symbolisée par la remise d'une carte d'autorisation de nourrissage gratuite**.

Cette accréditation, **d'une validité d'un an**, permet de nourrir ces animaux légalement, de façon contrôlée, propre et responsable.

En signant la charte, le citoyen bénévole s'engage à

- Donner de la nourriture adaptée ;
- Garder propre le site de nourrissage ;
- Nourrir les chats à heures fixes (pour les habituer à manger à un moment précis de la journée) ;
- Maintenir les logements éventuels propres et les disposer afin qu'ils soient discrets et en harmonie avec le paysage ;
- Nourrir exclusivement dans la zone de nourrissage telle que définie dans la demande du bénévole ;
- Respecter le voisinage en protégeant le site de toute nuisance sonore ou visuelle ;
- Informer la Commune de Momignies de tout nouveau chat errant non-stérilisé repéré sur l'entité ;
- Signaler à la Commune de Momignies tout chat malade ou blessé sur le lieu de nourrissage.

Ce projet s'appuie en effet sur un partenariat indispensable avec les bénévoles accrédités pour renseigner les félins non-stérilisés, malades ou blessés rencontrés sur le terrain.

Une association agréée, en convention avec la Commune ou le vétérinaire désigné pourra alors prendre en charge l'animal, et lorsque c'est possible en fonction de son état de santé, le soigner et le stériliser avant de le remettre en liberté afin de limiter la prolifération d'animaux errants.

La surpopulation féline en Belgique tue chaque année des milliers de chats. Ils sont aussi plus de 30.000 à arriver en refuge tous les ans. Face à ce constat, la stérilisation devient une évidence. De plus, cette opération réduit le risque de cancer pour les félins et augmente leur confort de vie au quotidien.

Rappelons, pour terminer, que tous les chats, qu'ils soient errants ou domestiques, doivent être pucés et stérilisés s'ils sont nés après le 1^{er} novembre 2017.

VOUS SOUHAITEZ DEVENIR BÉNÉVOLE NOURRISEUR ?

Tout citoyen intéressé est invité à en faire la demande auprès de la Cellule Bien-être animal
sylvie.slos@momignies.be - 060/51.04.26

Le formulaire, ainsi que la **charte de nourrissage**, devront être complétés et signés et auprès de la Cellule Bien-être animal de la Commune de Momignies

Nos agents se chargeront d'analyser la demande.

Si celle-ci est acceptée, **une carte de nourrissage vous sera ensuite remise gratuitement.**

Corine HANSEZ,
Echevine du Bien-être animal





Consultations médico-préventives de 0 à 3 ans tous les jeudis

de 13h00 à 15h00, sur rendez-vous par les Docteurs Béatrice CROWET et Harmonie VANDERHEYDEN

Pesée sans rendez-vous de 12h30 à 13h30

Activités collectives (massages, psychomotricité, lecture) : aux dates indiquées au local

Dépistages visuels à partir de 2 ans, sur rendez-vous, organisés 2 fois par an.

Consultation médico-préventives de 3 à 6 ans le 2^e mercredi du mois sur rendez-vous
Partenaire Enfants-Parents (PEP) responsable : France DOGNE au 0499/99.78.77 (pour renseignements ou prise de rendez-vous)

Présidente du comité : Betty BALLE au 060/51.23.46

Consultation périodique de Seloignes le 3^e jeudi du mois de 14h00 à 15h00 par la Docteur Odile MAGOTTEAUX, salle communale

Partenaire Enfants-Parents (PEP) responsable : Françoise GILLAIN au 0499/57.29.44

LES ROBOTS TONDEUSES

Extrait du règlement communal voté le 28 juin 2021 concernant la protection animale contre les risques liés à l'usage nocturne des tondeuses à gazon automatisées

De nombreux cas d'accidents ayant entraîné des mutilations et des décès d'animaux, impliquant essentiellement le hérisson et mettant en cause l'usage nocturne de tels outils de tonte automatisés sont rapportés par les centres de revalidations des espèces animales vivant à l'état sauvage et même par des vétérinaires.

Nous rappelons qu'il est interdit, sauf autorisation particulière du Bourgmestre, de faire usage d'une tondeuse à gazon automatisée à tout endroit susceptible de constituer un habitat ou un milieu de vie pour le hérisson.

L'interdiction ne s'applique pas dans la période de la journée comprise entre 8h et 17h.

Le règlement complet est disponible sur demande.

Corine HANSEZ,
Echevine du Bien-être animal

ROBOTS-TONDEUSES : UN DANGER POUR LES HÉRISSONS



CHAQUE ANNÉE, DES CENTAINES D'HÉRISSONS SONT BLESSÉS GRIÈVEMENT PAR L'UTILISATION NOCTURNE DE ROBOTS-TONDEUSES. LEUR TAUX DE SURVIE EST DE 20% SEULEMENT.

POUR PROTÉGER LES HÉRISSONS, UTILISEZ VOTRE ROBOT-TONDEUSE UNIQUEMENT ENTRE 10H ET 17H.

LE HÉRISSON



- Le hérisson est un animal nocturne.
- Au cours de ses sorties de nuit, le hérisson peut parcourir plus d'un kilomètre dans des milieux variés : talus, cultures, jardins, pelouses. Il revient à son nid, mais en change souvent.
- Le hérisson est un allié précieux pour le jardinage, notamment parce qu'il se nourrit de limaces et d'escargots.

COMMENT PROTÉGER LES HÉRISSONS DANS VOTRE JARDIN

- Utilisez uniquement votre robot-tondeuse la journée, entre 10h et 17h.
- Laissez pousser votre pelouse à certains endroits.
- Favorisez les massifs, les haies de buissons, les composts de feuilles mortes et les tas de foin.
- Une caissette pleine d'herbes sèches placée à l'envers sous un buisson ou une cavité aménagée dans un empierrement constitue un abri artificiel approprié.
- N'utilisez pas de pesticides.
- Une piscine ou une fosse dans votre jardin peut constituer un piège mortel pour le hérisson. Pour sa sécurité, placez-y une planche avec des aspérités sur les bords.
- Choisissez des clôtures favorables au passage des animaux sauvages, ou créez des passages dans vos clôtures.

QUE FAIRE SI VOUS TROUVEZ UN HÉRISSON BLESSÉ ?

- Contactez le Centre de Revalidation des Espèces Animales Vivant à l'Etat Sauvage (CREAVES) le plus proche de chez vous.



Robots tondeuses : un danger pour les hérissons

**POUR PLUS
D'INFORMATIONS :**





CIRCULER EN VÉHICULE À MOTEUR EN FORÊT

En Wallonie, le code forestier règlemente la circulation du public en forêt.

Il a 2 objectifs : protéger la forêt comme un milieu naturel et permettre la cohabitation la plus harmonieuse possible entre les différents usagers.

Confronté à l'usage de plus en plus fréquent des chemins empierrés situés en forêt par des véhicules à moteur, cet article a pour objectif de rappeler à tous les règles en vigueur.

Extraits du Code forestier (Décret du 15 juillet 2008)

Art. 3. Au sens du présent Code il faut entendre par :

4° ayant droit : toute personne qui s'est vu conférer un droit personnel portant sur les bois et forêts par leur propriétaire ;

7° chemin : voie ouverte à la circulation du public, en terre ou empierrée, plus large qu'un sentier, qui n'est pas aménagée pour la circulation des véhicules en général ;

24° route : voie ouverte à la circulation du public, à revêtement hydrocarboné, bétonnée ou pavée, dont l'assiette est aménagée pour la circulation des véhicules en général ;

25° sentier : voie ouverte à la circulation du public, étroite, dont la largeur, inférieure à un mètre, n'excède pas celle nécessaire à la circulation des piétons ;

31° le véhicule à moteur : le véhicule qui est considéré comme véhicule à moteur en vertu des règles de circulation routière ; les engins de déplacement motorisés qui ne sont pas considérés comme des véhicules à moteur sont assimilés à des piétons ou des cyclistes, conformément aux règles établies en matière de circulation routière.

Art. 22. Sans préjudice des articles 27 et 28, l'accès des véhicules à moteur est interdit en dehors des routes ;

Celle-ci sont claires. **La circulation des véhicules à moteur en forêt est INTERDITE en dehors des routes SAUF pour les ayants-droits.**

Un **ayant-droit** est :

1. Une personne à qui le propriétaire du bois (en l'occurrence la commune de MOMIGNIES représentée par son Collège communal) a explicitement concédé un droit personnel :
 - En lui vendant du bois : exploitant professionnel ou affouager (vente de bois de chauffage du mois de décembre) pour accéder à son lot (dans le respect des modalités prévues par le cahier des charges).
 - En lui louant le droit de chasse (dans le respect des modalités prévues par le cahier des charges).
2. Le personnel du propriétaire pour les travaux de gestion de la propriété (les ouvriers forestiers).
3. Le propriétaire d'une parcelle complètement enclavée dans le bois, pour l'utilisation d'une servitude « légale » d'accès via la voie la plus directe et la moins dommageable.
4. Les agents du DNF chargés de la gestion de la propriété et de veiller aux respects du Code forestier par les différents usagers.

A MOMIGNIES, un **panneau C3**, souvent accompagné d'une barrière, matérialise l'interdiction de circuler en véhicule à moteur au-delà de celui-ci.

Il est important de retenir que la règle existe même en l'absence de panneau et qu'elle reste d'application même si la barrière est ouverte.

Dans les mois qui viennent, les agents du DNF donneront une attention particulière au respect de ces dispositions.

Un agent du DNF est un Officier de Police judiciaire, chaque infraction fera l'objet d'un constat :

- Sous la forme d'un avertissement écrit au 1^{er} constat
- Sous la forme d'un procès-verbal en cas de récidive. Il sera alors proposé au contrevenant le paiement d'une amende de 250 euros en perception immédiate pour mettre fin à la procédure judiciaire (montant prévu par le Code forestier). En cas de refus de paiement, le procès-verbal étant transmis au Procureur du Roi et au Fonctionnaire sanctionnateur régional, une amende administrative d'un montant supérieur sera réclamée.

En savoir plus : <https://www.wallonie.be/fr/demarches/circuler-en-foret-en-wallonie>

Contact : SPW ARNE – cantonnement.nature.forets.chimay@spw.wallonie.be

Frédéric Salengros,
Echevin de l'environnement et des forêts
Département de la Nature et des Forêts
Direction de Mons – Cantonnement de Chimay

Thomas Puissant,
Chef de cantonnement



COMMENT ÇA MARCHE ?

1. L'agriculteur introduit sa demande d'intervention 24h avant la fauche de sa parcelle via sauvonsbambi.be.
2. Un pilote de drone avec caméra thermique est envoyé tôt le matin pour survoler sa prairie juste avant la fauche.
3. Si un faon est détecté, il est mis à l'abri dans une caisse à l'orée du bois le temps du fauchage.
4. L'agriculteur libère le faon après la fauche afin qu'il retrouve sa mère saine et sauf.

Nous manquons de drones avec caméras thermiques. Cet équipement coûte 6.000 € pièce.

Notre ASBL n'étant pas subsidiée, elle fait appel aux généreux donateurs.

Soutenez-nous

BE84 1030 7231 2659

COMMUNICATIONS :
DON + VOTRE E-MAIL/GSM



CONTACTEZ-NOUS

- Province de Namur : 081 13 79 11
- Province de Liège : 04 378 50 11
- Province du Brabant Wallon : 010 87 79 11
- Province de Hainaut : 064 86 79 11
- Province de Luxembourg : 061 86 09 50
- In deutscher sprache : karl 0499 35 86 30
- Pour le Grand-Duché de Luxembourg : 00352 621 390 757

SUIVEZ-NOUS



www.sauvonsbambi.be



**SAUVONS LA FAUNE SAUVAGE
À L'AIDE DE DRONES
AVANT LA FAUCHE**



NOS SERVICES SONT GRATUITS



SAUVONS BAMBI

Sauvons bambi est une ASBL de bénévoles regroupant des pilotes de drones, des agriculteurs ainsi que des amoureux de la nature qui proposent gratuitement leurs services.

L'ASBL cherche et forme les pilotes bénévoles pour la détection des animaux.

Avec notre expertise et nos drones équipés d'une camera thermique, notre mission principale est de sauver les faons de chevreuil et les nids d'oiseaux nicheurs au sol au moment de la fauche des prairies sur l'ensemble du territoire de la Belgique et du Grand-Duché de Luxembourg, car chaque année des milliers d'animaux sauvages y sont atrocement mutilés ou tués par des faucheuses.



POURQUOI CETTE FATALITÉ ?

Les chevrettes mettent bas pendant les mois de mai et de juin (période qui coïncide avec celle de la fauche).

Les faons restent couchés dans les hautes herbes, protégés des prédateurs grâce à leur immobilité et le fait qu'ils soient inodores à cette période de leur vie.

Malheureusement, cette stratégie leur est fatale lorsque l'agriculteur fauche son champ. Au lieu de s'enfuir, les faons restent immobiles et sont broyés ou mutilés par les faucheuses.

D'autres animaux sauvages connaissent hélas le même destin tragique...



CHIFFRES CLÉS EN 2024

845

faons sauvés

617

en Belgique à l'aide de 70 pilotes

228

au Grand Duché de Luxembourg avec 6 pilotes



Service gratuit partout en Belgique et au Grand-Duché de Luxembourg





Vous êtes agriculteur et vous aimez les animaux ?

Service
100%
GRATUIT

Sauvons Bambi vous propose de survoler **gratuitement** vos parcelles avec un drone muni d'une caméra thermique et ainsi détecter et sauver les faons qui s'y trouvent.

Demande d'intervention facile et instantanée

Minimum 24h avant la fauche

- via www.sauvonsbambi.be



- ou par téléphone si nécessaire

Province de Namur	081 13 79 11
Province de Liège	04 378 50 11
Province du Brabant Wallon	010 87 79 11
Province de Hainaut	064 86 79 11
Province de Luxembourg	061 86 09 50
In deutscher sprache	0499 35 86 30
Grand-Duché de Luxembourg	00352 621 390 757

LES AVANTAGES :

- Service 100% gratuit
- Éviter le botulisme
- Limiter les mutilations et souffrances des faons
- Intervention dans toute la Belgique

VOUS VOULEZ NOUS SOUTENIR?

Devenez membre pour 34€ et devenez prioritaire lors des demandes.

membre@sauvonsbambi.be





LE ZÉRO DÉCHET, JE M'Y METS !

Pour consommer en tenant compte de son impact environnemental, il est nécessaire de réfléchir à une organisation en mode « zéro déchet ». Tendre vers le « zéro déchet », c'est appliquer à son rythme et selon ses possibilités, la démarche suivante :

REFUSER

Ce dont vous n'avez pas l'utilité : objets promotionnels, flyers, échantillons... Déterminez quels sont vos besoins réels et fuyez le superflu qui encombrera vos armoires et terminera très vite à la poubelle.

Refusez également les emballages à usage unique : optez pour des produits en vrac et à la découpe. Utilisez une boîte à tartine, une gourde, des bocaux, des sacs réutilisables...

REDUIRE

Limitez l'utilisation des produits onéreux et polluants : détergents, détartrants, nettoie-fours, eau de Javel, ammoniacque... Vous trouverez des conseils et des recettes alternatives à réaliser facilement soi-même sur :

<https://ipalle.be/documentation-zero-dechet/>.

Adoptez une utilisation rationnelle du papier : imprimez et photocopiez en recto/verso, apposez un autocollant « Stop Pub » sur votre boîte-aux-lettres...

Réduisez le gaspillage alimentaire en n'achetant que ce dont vous avez besoin. Accommodez vos restes de cuisine (sans pour autant manger un aliment suspect !).

RÉUTILISER / RÉPARER

Avant d'acheter du neuf, réutilisez ce que vous possédez.

N'hésitez pas à aller faire un tour dans les Ressourceries et magasins de seconde main. Une foule d'objets toujours en bon état y sont vendus à bas prix !

Pensez aussi à la réparation : appareils électroniques, vêtements, jouets... et rendez-vous dans un Repair Café. Plus d'infos : www.recasbl.be - www.lapoudriere.be - www.repairtogether.be - www.lamateriautheque.be

RECYCLER

Triez correctement : papiers-cartons, verre, PMC, piles... Que ce soit via les collectes sélectives, recyparcs ou points d'apports volontaires, ils seront recyclés ! Et savez-vous que vos déchets de cuisine peuvent aussi être valorisés ? Depuis le 1^{er} janvier 2024, il est d'ailleurs obligatoire de les trier. Le compostage reste bien sûr la meilleure solution, mais vous pouvez également déposer vos déchets de cuisine gratuitement dans un point d'apport volontaire pour déchets organiques ou au recyparc. Ils seront ensuite traités dans une unité de biométhanisation.

RENDRE A LA TERRE

Compostez vos déchets de cuisine et vos déchets de jardin. Des questions sur la manière de procéder ? Envie de mettre en route un compost à domicile ou de développer un site de compostage collectif ? Des techniciens de terrain se tiennent à votre disposition chez IPALLE et des guides composteurs peuvent vous venir en aide.

Plus d'infos sur le site www.ipalle.be ou via la page Facebook IPALLE – Vers un territoire Zéro Déchet. Des questions sur le Zéro Déchet ? Vous pouvez nous contacter via zerodechet@ipalle.be.



**LA BIBLIOTHÈQUE
EST OUVERTE
LE MERCREDI DE 14 À 16H
ET LE JEUDI DE 17 À 19H**
LE MERCREDI MATIN ET JEUDI
POUR LES ÉCOLES SUR RDV

9157

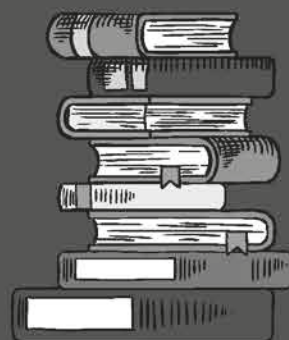
C'est le nombre
de livres empruntés
pour l'année 2024

671

C'est le nombre
de lecteurs actifs
pour l'année 2024

**DES ANIMATIONS
TOUTE L'ANNÉE !**

*Bataille des livres dans les
écoles de l'entité
Ateliers animation numérique
Visites des classes
Participation au Prix Horizon*



*Le printemps des poètes
Animations dans les écoles
Spectacle pour les classes
Centre de vacances
Tournoi Mario Kart*

Bébés lecteurs

*Le Kiosque
fête Noël*

Partir en livre

Apéros littéraires

Quinzaine du conte

100% Gratuit

Suivez-vous sur Facebook !



MARTINE SOBRY
GRAND-PLACE 3
6590 MOMIGNIES
BIBLIOTHEQUE@MOMIGNIES.BE
060/51.49.40
0478/88.05.62



Session Formation
PRINTEMPS/ÉTÉ 2025



Philippeville

DEVENEZ MONITEUR AUTO-ÉCOLE

Emploi assuré 

Transmission de savoirs et
satisfaction 

Revenus intéressants 



info@mobilesem.be



Rue du Moulin 181 à 5600 Philippeville

INSCRIPTION À LA SÉANCE
D'INFORMATION AU

071 11 44 44



B.E.C.L. *driving*



mobilesem
Agence Mobilité Charleroi Métropole



AVIS AUX ACTEURS TOURISTIQUES ET COMMERÇANTS DE MOMIGNIES

DISTRIBUTION DE BROCHURES TOURISTIQUES DE LA REGION & MOMENT D'ECHANGES
ENTRE LES ACTEURS DU SECTEUR

L'ASBL Promotion du Tourisme, en collaboration avec l'Administration communale de Momignies et la Maison du Tourisme Pays des Lacs, vous invite à une rencontre entre acteurs touristiques de la commune pour une distribution de brochures et supports visant à la promotion du tourisme hennuyer/régional.

Ce sera également le moment idéal pour échanger sur l'année touristique 2024 et répondre aux attentes 2025.

N'hésitez pas à en parler autour de vous !

Quand ? Le mercredi 23/04/25 à 19h00

Où ? Au Château-Ferme de Macon, Place Yvon Paul 9, 6591 Macon (Salle des Mayeur et Eschevins).

Qui ? Propriétaires d'hébergements touristiques (gîtes, chambres d'hôtes, B&B, campings, hôtels...), futurs propriétaires d'hébergements touristiques, acteurs touristiques, commerçants, artisans et producteurs de l'entité de Momignies.

Participation ? Merci de confirmer votre présence par mail à chateaumacon@skynet.be ou par téléphone, au 060/45.90.90 pour une meilleure organisation.

Quoi ?

- Distribution de **brochures touristiques** diverses (rando, vélo...). N'hésitez pas à également emmener vos brochures si vous souhaitez qu'elles soient distribuées ;
- Distribution de **stickers** avec un QR code renvoyant sur le site de la Maison du tourisme à coller sur une vitrine ou sur les tables ;
- Distribution de **supports** cartonnés à 4 faces avec différents renseignements.
- Présence de la Maison du tourisme et de l'administration communale afin de répondre à vos questions 😊

Au plaisir de vous y voir nombreux !





MOMIGNIES

80ème anniversaire de la libération des camps.

Exposition au Kursaal du 10 au 13 mai 2025

Visites libres ou guidées le week-end et les 12 et 13 mai 2025

Samedi 10 mai 2025 et dimanche 11 mai 2025 : de 14h00 à 18h00

Lundi 12 mai 2025 : de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h00

Mardi 13 mai 2025 : de 9h00 à 12h00

Libre public – Entrée gratuite



Cercle Philatélique
MOMIGNIES



Lavoirs de Beauwelz



Vous avez en votre possession des
photos et/ou illustrations d'anciens
lavoirs de Beauwelz...

(Sart Barin & Croisement de la rue Fortelle et Les Culots)



Contactez-nous :

clementine.goffin@momignies.be

Dans un projet de
sauvegarde de notre
patrimoine



Ensemble penchons-nous sur le présent
mais surtout l'AVENIR de notre belle Commune

PCDR MOMIGNIES

PROGRAMME COMMUNAL DE DÉVELOPPEMENT RURAL

Appel à Candidature

Envie de vous investir dans l'amélioration du cadre de vie et le développement rural de votre commune ? Un ***appel à candidature*** est lancé à toute personne intéressée à rejoindre la Commission Locale de Développement Rural (CLDR).

En tant que membre de cette Commission, vous serez amené à réfléchir à la réalisation de projets afin d'améliorer le cadre de vie des citoyens de l'entité de Momignies.

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à visiter le site internet dédié au **Programme Communal de Développement Rural** de Momignies : www.pcdr-momignies.info

Intéressé(e) ? Veuillez compléter le coupon ci-dessous et nous le renvoyer avant le 31 mai 2025 à l'adresse suivante :

Mme Sterckx Sandra

**Grand place 1
6590 Momignies**

ou via Email:

sandra.sterckx@momignies.be

Nom : Prénom : Village :

Adresse : Adresse mail :

Signature :
.....



Mise à jour du Plan Général d'Urgence et d'Intervention

Dans le cadre de la mise à jour du Plan Général d'Urgence et d'Intervention (PGUI), l'Administration Communale de Momignies est à la **recherche de différents profils, volontaires, à contacter dans le cas d'un déclenchement de ce PGUI :**

- Des personnes multilingues ;
- Des personnes possédant des engins de type génie civil.

Si vous correspondez à l'un de ces profils et que vous êtes d'accord d'être appelé en cas de déclenchement du PGUI, veuillez nous envoyer vos coordonnées à l'adresse suivante : emmanuel.servais@momignies.be

Le PGUI n'est déclenché que très rarement, lors de catastrophes importantes.

Dans le respect du Règlement Général de Protection des Données, vos coordonnées ne seront pas divulguées à des tiers.



Une opposition constructive ET attentive

Les élections communales d'octobre 2024 ont marqué un tournant politique majeur à Momignies. Après 35 années de collaboration, un changement de cap a été opéré, reléguant les Socialistes dans l'opposition. Une majorité inédite s'est formée, composée d'élus MR sans leur chef de file, de membres issus d'un groupe désormais éclaté, et d'un bourgmestre Écolo, relativement isolé.

C'est le choix des urnes, nous le respectons.

Durant les six prochaines années, nous siégerons sur les bancs de l'opposition avec, et nous nous en réjouissons, **des élus intègres et expérimentés**. Nous participerons aux débats avec sérieux et responsabilité, libres de les aborder avec objectivité et rigueur, après une analyse approfondie des dossiers.

Nous prendrons la parole pour interroger, argumenter, proposer, ou exprimer un désaccord lorsque cela sera nécessaire.

Une opposition indispensable, déterminée à faire entendre sa voix sans esprit de blocage.

Une opposition vigilante, qui veillera à ce que chaque décision soit le fruit d'une réflexion réelle et non d'automatismes politiques.

Une opposition optimiste, tournée vers l'avenir, ancrée dans ses valeurs et fidèle à son programme, qui reconnaîtra les avancées utiles et les soutiendra, dans l'intérêt des citoyens.

Nous serons particulièrement attentifs à la bonne conduite des **nombreux projets initiés et portés par les socialistes** sous la précédente législature :

- Le Plan Communal de Développement Rural (PCDR),
- Les actions en faveur du bien-être animal,
- L'abandon des deux projets éoliens à Macon et Forge-Philippe,
- La reconnaissance de la Maison des Jeunes,
- Le développement du Réseau de lecture publique transfrontalier,
- Le maintien du guichet Batopin à Momignies,
- Les stations d'autopartage et le mobipôle sur le quai de chargement.

Nous veillerons aussi à la préservation d'un **équilibre budgétaire sain**, hérité d'une gestion rigoureuse au cours des six dernières années.

Nous refuserons que des dossiers importants, comme ceux des plaines de jeux, sombrent dans l'oubli. Et nous continuerons à défendre avec force la réalisation du projet de maison de repos et de soins.

Au service des citoyennes et des citoyens des 7 villages de l'entité de Momignies, pour préparer un projet optimiste et moderne, à la hauteur des enjeux d'avenir, du développement durable et de la citoyenneté.

Les 4 conseiller.ère.s communaux : Véronique Riez (0496/687128), Maryse Daubercies (0477/960750), Noah Hocquet (0475/910857) et Olivier Recloux (0496/405409).

Les 4 conseiller.ère.s du CPAS : Mélodie Deschryver (0477/950660), Charlie Rodberg (0478/929007), Michel Eloy (0472/521262) et Jean-Pierre Huchon (0473/982609).

Yvan Bachelard, Freddy Piscato, Andrée Docquier, Anouk Deshorme.



mouvement social des aînés

CHIMAY – MOMIGNIES



UN MOUVEMENT SOCIAL PAR LES AÎNES POUR LES AÎNES



EnéoSport est bien connu pour ses nombreuses activités sportives sur le territoire ;

Enéo est moins connu : nous allons vous le faire connaître !

QU'EST-CE QU'ENÉO ?

Un mouvement social d'aînés issu de la mutualité Chrétienne :

Qui veut anticiper les évolutions de la vie, les étapes du « Bien vieillir »

Qui développe des activités locales (culture, loisir, volontariat) dans un souci de convivialité pour prendre soin de soi et des autres

Qui veut participer aux grands défis de notre temps : climat, numérisation, vieillissement, pension, santé, lieux de vie.

Qui veut influencer les décisions politiques à tous les niveaux et agir en tant que citoyen acteur.

ENEO CHIMAY-MOMIGNIES... UN PEU D'HISTOIRE

Depuis septembre 2023 : des volontaires se réunissent mensuellement pour faire naître le mouvement sur le territoire.

Le 20 avril 2024 : réalisation du salon des aînés à Forges.

Un temps pour se rencontrer et se rassembler autour des initiatives locales et régionales mises en place au service des aînés.

A ce jour, pour suite des rencontres mensuelles du Comité constitué pour développer des projets, répondre à des attentes, des besoins et des préoccupations des aînés.

2 PROJETS

EN VOIE DE RÉALISATION

1

Des conférences mensuelles appelées :
les conversations d'Énéo « Les dessous des cartes »

DÉJÀ RÉALISÉES :

Jeudi 28/11/2024 : conférence du Dr Colson « La réforme et la médecine de 1^{re} ligne. Etat de santé dans la Botte du Hainaut.

Jeudi 30/01/2025 : Conférence de Jean-Jacques Viseur, ancien ministre des finances, ancien député et ancien bourgmestre de Charleroi « Vieillissement de la population : quel avenir pour les soins de santé, les pensions et la sécurité sociale ».

Lundi 17/02/2025 : Assemblée citoyenne sur les priorités et projets pour la législature des 6 ans par Jean-Marc Monin (Bourgmestre) et Corinne Hansez (échevine – Santé, bien-être, CCCA, 3^e âge et PCS).

PROGRAMME FUTUR

(1^{er} semestre) A LA MAISON DE LA SOQUE DE CHIMAY DE 18h à 20h.

Jeudi 20/03/2025 : conférence d'Adeline Baudson, secrétaire générale du MOC Charleroi-Thuin : « Analyse de la Déclaration Politique Régionale du 11 juillet 2024 – Avoir le courage de changer pour que l'avenir s'éclaire ». POLITIQUE REGIONALE

Lundi 12/05/2025 : conférence d'Anne Godart, professeure à l'Université de Mons : « La difficile problématique de la guerre faite par la Russie à l'Ukraine ». POLITIQUE INTERNATIONALE

PROGRAMME FUTUR

(1^{er} semestre) AU CENTRE CULTUREL DE MOMIGNIES DE 18h à 20h.

Lundi 28/04/2025 : Maître Vincent Maillard, notaire à Chimay : « Les droits de successions, les donations et le mandat extra-judiciaire ».

Lundi 23/06/2025 : Intervention de la Plateforme de Concertation en soins Palliatifs du Hainaut Oriental. POLITIQUE ET SANTE



2

Ouverture d'un atelier « numérique » intergénérationnel
en collaboration avec le collège saint Joseph de Chimay

Un projet « Secours en informatique pour seniors – Ateliers ».

Des conseils, des soutiens, des services de dépannages et d'apprentissages.

Premier rendez-vous le mercredi 12 mars 2025 à 10h15 au collège de Chimay (Entrée par la porte principale) : présentation du projet / Expression des attentes / Calendrier...

LE COMITÉ SE RÉUNIT MENSUELLEMENT AU LOCAL AU TROISIEME ETAGE DE LA MUTUALITÉ CHRÉTIENNE DE CHIMAY.

BIENVENUE SI VOUS SOUHAITEZ NOUS REJOINDRE !



LE COMITÉ :

Coordinateur :

Marcel Bourguignon
marcel.bourguignon@skynet.be
0499/862366

Secrétaire :

Pol-Dominique Lamblot
lamblot.pol-dominique@skynet.be

Trésorière :

Jacqueline Brochard
jacqueline.brochard@hotmail.com
0479/629857

Les autres membres :

Christiane, Maryline, Thérèse, Béatrice, Marie-Jeanne, Willy, Roselyne et Jean-Marie.

Samedi 7 juin 2025

A partir de 10h

**ÉCOLE ARC-EN-CIEL
DE L'HEUREUX ABRI**

Marché artisans créateurs
à l'intérieur de l'école

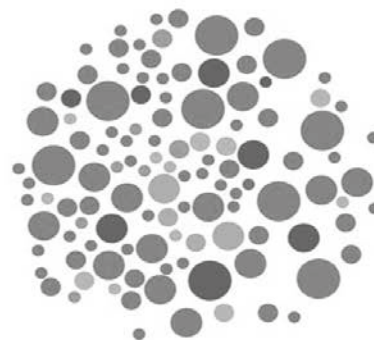
Brocante
Couverte

Jeux Gonflables - Buvette - Tombola -
Petite Restauration - Animations pour
enfants - Ecole Ouverte

SELOIGNES

3, RUE DES QUEWETTES

Réservation brocante au 0496/52 37 17
1€ / mètre



**CHIMAY
OPTIQUE**

CECILE BORNIET

OPTICIEN DEPUIS 1970

LENTILLES DE CONTACT

LUNETTERIE-LUNETTE SOLAIRE

Place Froissart 18 – 6460 Chimay
Tél. 0032 (0) 60/ 21.29.68

Ouvert du lundi au vendredi
De 9 à 12h et de 13h30 à 18h30
Le samedi de 9 à 12h et de 13h30 à 17h





Événement à l'École Arc-en-Ciel de l'Heureux Abri : Marché Artisans Créateurs et Brocante

Le samedi 7 juin 2025, l'École Arc-en-Ciel de l'Heureux Abri à Seloignes organise un événement spécial pour toute la famille. À partir de 10h, les visiteurs pourront profiter d'un marché artisans créateurs à l'intérieur de l'école, ainsi que d'une brocante couverte.

Activités :

- ✦ **Marché Artisans Créateurs :**
Découvrez des créations uniques et artisanales proposées par des créateurs locaux. C'est l'occasion idéale pour trouver des cadeaux originaux ou simplement pour admirer le talent local.
- ✦ **Brocante Couverte :**
Parcourez les stands de la brocante pour dénicher des trésors cachés et des objets vintage. La brocante est couverte, ce qui permet de profiter de l'événement même en cas de mauvais temps.
- ✦ **Jeu Gonflable :**
Les enfants pourront s'amuser sur un jeu gonflable installé pour l'occasion.
- ✦ **Buvette et Tombola :**
Une buvette sera disponible pour se rafraîchir et se restaurer. Participez également à la tombola pour tenter de gagner de superbes lots.
- ✦ **Petite Restauration :**
Des options de restauration légère seront proposées pour satisfaire les petites faims.
- ✦ **Animations pour Enfants :**
Des animations spécialement conçues pour les enfants seront organisées, garantissant une journée amusante pour les plus jeunes.
- ✦ **École Ouverte :** Profitez de l'occasion pour visiter l'école et en apprendre davantage sur ses programmes et ses activités.

Informations Pratiques :

📍 **Lieu :** École Arc-en-Ciel de l'Heureux Abri, 3 Rue des Quewettes, Seloignes.

📅 **Réservation Brocante :** Pour réserver un emplacement à la brocante, contactez le 0496/52 37 17. Le prix est de 1€ par mètre.

Ne manquez pas cet événement convivial et familial qui promet d'être riche en découvertes et en divertissements.
Rendez-vous le 7 juin 2025 à l'École Arc-en-Ciel de l'Heureux Abri !



Forge-Philippe

Salle communale

1925 - 2025

Entente Musicale "La Liberté"

100ème Anniversaire

17 Mai

15H00 > Cérémonie protocolaire

Exposition - Verre de l'amitié

17H00 > Concerts

> Entente Musicale La Liberté

> Les Joyeux Artisans de Beauwelz

> Harmonie de Recquignies

20H30 > Souper en musique: Assiette froide-dessert

18 Mai

10H30 > Départ à Cendron des musiciens en voitures
ancêtres pour un tour du village 

11H30 > Arrivée du rallye sur la place et formation
de la fanfare vers la salle en musique 

13H30 > Repas festif - Apéro-plat-dessert

(sur réservation pour chaque jour jusqu'au 12/5)

Animation Nostalggy Band



Forge-Philippe

Réservations par tél: 060 512791 (à partir de 19h)

0479 472127

Par mail: fanfare.fph.laliberte@gmail.com



Suivez notre page



Kévin-multi-services



0497/04.70.38

Boucherie - Charcuterie - Traiteur

Gauthier DEPRET

Rue d'En Bas 10 – 6591 MACON
060/51.12.13

Viande de 1^{re} qualité de porc, agneau, veau
Blanc bleu de Chimay génisse cul de poulain engraisée par nos soins
Gibier en saison
Plats préparés pour les fêtes
Fines charcuteries fabrication maison
Médaille d'or du boudin blanc des fêtes et du pâté de gibier
Palme d'Or Européenne du Pâté de légumes

BROCANTE MACQUENOISE

Rue de la Scierie

SAMEDI

26 JUILLET 2025

INSTALLATION À PARTIR DE 6h



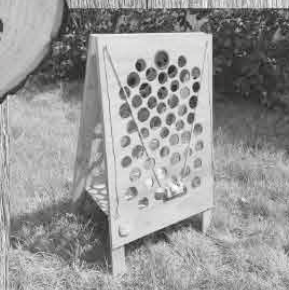
Réservation et renseignements :
TÉL 0(032)476.048.174





Location de jeux en bois

Il n'y a pas d'âge pour jouer!



Entre 10€ et
20€ pièce

*Animez tous vos événements,
amusez les enfants, défiez les plus grands,...*

Infos et réservations 24h à l'avance via Facebook :
Les Gadgettes - Escape, jeux et échoppes en bois
ou au 0474/583.402





**FESTIVAL DE CREATION-FACTORI
DU 23 AU 28 AVRIL 2025
à Charleroi et Momignies**



Conférences
& Tables rondes

Balades sonores
& podcasts

Projections

Concerts

Visites guidées

Expositions

Découverte
du filage de verre

Terres de verre ... de Charleroi à Momignies

Paroles, vécus, luttes et créations



Les actrices et acteurs de Momignies prennent part, depuis 1 an, à une dynamique collaborative liée à l'histoire sociale verrière du territoire de Charleroi Hainaut Sud, aux côtés d'une vingtaine d'autres partenaires issus des mondes de la recherche, de l'éducation permanente, du travail et de la culture.

Dans ce cadre, un festival aura lieu à Charleroi et à Momignies, entre le 23 au 28 avril 2025n sur le thème « Terres de verre... de Charleroi à Momignies : Paroles, vécus, luttes et créations » .

Le festival arrive à Momignies le lundi 28 avril, entre 13h30 et 20h, au Centre culturel de Momignies dès 13h30, puis Château Ferme de Mâcon dès 16h30. Gratuit.

Une animation rassemblera des jeunes de la MJ de Momignies et de la MJ du quartier de la Docherie à Charleroi. Elle sera suivie, au Château Ferme de Mâcon, du vernissage de 2 expositions photographiques et participatives (Vie féminine, Art.27, MJ Momignies et deux artistes) ainsi que d'une exposition d'objets en verre fabriqués dans les Verreries de Momignies. Il sera également possible d'écouter deux productions sonores : « À travers Lodelinsart » (mise en récit de 4 lieux emblématiques du patrimoine social verrier de Lodelinsart) et « Retour verre le futur » (témoignage d'anciens verriers de Glaverbel) réalisés en collaboration avec deux artistes, avec le soutien de la Fédération Wallonie-Bruxelles (Un Futur pour la Culture) et de découvrir une exposition historique sur le mouvement social de 1886 à Charleroi. La journée se clôturera par un concert du Groupe d'Action Musical (GAM) au Château Ferme.

petite ducasse DE MACQUENOISE

25-26 AVRIL 2025

Vendredi

Les apéros Macquenoisiens

Soirée "des anciens"

Animée par DJ MOMO

P.A.F. : 6€

Gratuit pour les participants aux apéros



Samedi

Jeu de boules

13h 5€/ joueur doublettes formées

Soirée généraliste

Animée par Mister FX

P.A.F. 6€ / gratuit pour les joueurs de boules



L'entraide Pause-Café St-Vincent de Paul

Un service solidaire, une équipe bénévole

Le service d'Entraide apporte un soutien alimentaire aux familles en difficultés de toute l'entité, reconnues par le CPAS.

Nos prochaines dates sont :

Les mercredis de 13h30 à 16h30	
Avril	09 - 23
Mai	07 - 21
Juin	04 - 18
Juillet	02 - 16
Aout	13 - 27
Septembre	10 - 24
Octobre	08 - 22
Novembre	05 - 19
Décembre	03 - 17

Condition d'aide alimentaire : avoir un revenu inférieur à 17.398€ par an pour une personne seule.

Participation : 2.50€ par adulte & 0.50€ par enfant de moins de 12 ans (première fois : gratuit)

Contact : CPAS de Momignies : 060/51.04.30

Saint Vincent de Paul - Entraide Pause-Café

Secrétariat paroissial les mardis et vendredis

Téléphone : 0479/72.42.82 Monique Amant

0497/90.24.19 Marie - Jenny Degaigue



Un don pour ce service peut-être fait au compte :
SVP. Entraide Pause-Café N°BE30-0003-2513-5411 avec
l'attestation fiscale BE02-3100-3593-3940 St Vincent de Paul Bruxelles
Communication : Entraide Pause-Café 49 Momignies 6590

Guinguette AU VILLAGE

*Un moment de partages et d'échanges à Monceau-Imbrechies et Forge-Philippe !
Rejoignez-nous pour cette 1ère édition de "Guinguette au Village" !*

Venez vivre un moment unique au cœur de votre village !

Nous vous invitons à un moment de détente, placé sous le signe du partage et de la bonne humeur.

Au programme :

- Ambiance "Guinguette" avec la Roulotte de Corine
- Le lieu : La plus belle des Places : celle de votre village ! Imaginez le décor : quelques mange-debout, parfaits pour savourer un cocktail ou un jus de fruits; quelques ballots de paille pour une assise plus décontractée; le tout dans un décor champêtre, orné de fleurs de nos campagnes.
- En dégustation : Bières locales, apéros "maison", jus artisanal, planches apéritives à partager pour régaler vos papilles...
- Mais aussi : Pains saucisse et brochettes de bonbons pour les petits et les grands gourmands.
- Des animations pour tous les âges : contes de sorcière, jeux de société, escape game...
- Une ambiance musicale proposée par des musiciens de qualité : des prestations différentes dans chaque village, pour vous faire danser et chanter.
- L'occasion de rencontrer vos voisins et de tisser des liens.

Artisans, artistes, associations, producteurs locaux : Participez à "Guinguette au Village" !

Vous êtes artisan, artiste, association ou producteur local ? Vous souhaitez faire (re)découvrir vos créations et vos produits ? "Guinguette au Village" vous offre une opportunité unique de vous faire connaître et de rencontrer les habitants de votre région.

Nous vous invitons à exposer ou à vendre vos produits dans votre village lors de notre événement convivial et familial. Vous bénéficierez d'un emplacement privilégié, dans une ambiance festive et chaleureuse, et cela gratuitement bien sûr.

Profitez de :

- Une visibilité accrue auprès d'un public local.
- Un espace de vente convivial et animé.
- L'occasion de partager votre passion, vos produits ou votre savoir-faire.
- La possibilité de créer des liens avec d'autres artisans et producteurs.

Rejoignez-nous pour faire de "Guinguette au Village" un événement riche en découvertes et en rencontres !

Pour plus d'infos : guinguetteauvillage@gmail.com
ou auprès de Corine Hansez & Noémie De Pauw

À tout bientôt,

N.&C.

Quinguette AU VILLAGE

de 11h30 à 14h30

**MONCEAU
IMBRECHIES** (place)

Dimanche
4 Mai

Dimanche
1 Juin

**FORGE
PHILIPPE** (place)

Animation
Musicale

Les
Sketeus
d'Arguèdènes



**JEUX DE SOCIÉTÉ
& ESCAPE GAME**

Sur réservation, infos sur page
f Sauve qui jeux

La Sorcière
Carabistonille
Animations pour enfants



Animation
Musicale



Stands

des Artisans • Producteurs • Artistes •
Associations ... du village

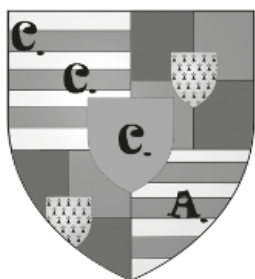
Cocktails
Planches apéro
Friandises
Pains saucisse
...

Bienvenue
à tous



N. & C.





CONSEIL CONSULTATIF COMMUNAL DES AÎNÉS

3X20 MOMIGNIES

Bonjour à toutes et à tous,

Le Conseil Consultatif Communal des Aînés poursuit sa tâche en étant à l'écoute des suggestions ou plaintes de nos aînés. A cette fin, il est en contact avec l'Echevine du 3^e âge, Madame Corine Hansez.

Suite aux élections, le Comité a été renouvelé et nous avons accueilli 2 nouveaux membres, à savoir Madame Brigitte Detiffe et Monsieur Freddy Ciscato. La Présidence, la trésorerie et le secrétariat sont inchangés.

Suite à notre demande, les tables de la salle Aquarius à Seloignes ont été remises en état afin d'éviter les blessures. Une demande a été faite au Collège afin de pallier les fuites du toit dans les remises.

Comme prévu, notre séance prolongée avec sandwiches le 13 mars a connu un véritable succès puisque nous avons préparé 135 sandwiches, le tout dans une excellente ambiance de jeux.

Notre excursion prévue le 06 mai prochain à Reims connaît un véritable engouement puisque nous affichons déjà complet pour un car de 56 places.

Nous préparons déjà notre repas du 07 juin prochain à la salle de Beauwez vers 12h00 avec la même animation musicale que l'année passée. Notre traiteur, Just'traiteur, nous mitonnera un buffet chaud, viande et poisson avec leurs accompagnements. Notez déjà cette date dans vos agendas.

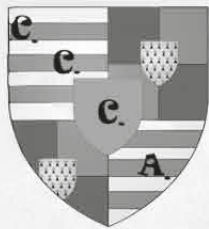
Enfin, nous vous confirmons l'organisation de nos après-midis récréatives tous les 2^e jeudis du mois en ce compris les mois de juillet et d'août.

Christian Aertsens,
Président.

Contacts : Christian Aertsens 0495.64.62.55

Christian Vandebroecke (trésorier) 060.45.58.64

Claudine Deprez (Secrétaire) 0471.74.56.77



LE CONSEIL CONSULTATIF COMMUNAL DES ÂÎNÉS
ET LE PLAN DE COHÉSION SOCIALE DE MOMIGNIES
ORGANISENT

Le samedi 7 juin à 12h
à la salle Communale de Beauwelz

REPAS CONVIVIAL

du Conseil Consultatif Communal des Aînés

**Animation
musicale**



**Apéritif
Buffet chaud
Dessert**

Adultes : 30€
Enfants : 10€

Réservations par téléphone OBLIGATOIRE auprès de :
Aertsens Christian 0495/64.62.55 avant le 26 mai
Le paiement par compte fera office de confirmation

3x20 Momignies : BE77 3632 2225 6342

Communication : Nom-Prénom



Avec le soutien de



Calendrier

AVRIL

- 06 : Cinéma au Kursaal 14h et 18h30
- 03 : Atelier de Savoir-Faire : 14h – 17h – Couture – Centre Culturel Momignies
- 03 : Permanence foyer : 14h – 18h30 - Centre Culturel Momignies
- 06 : Ciné – Môme : 16h : Guerres des boutons - Kursaal
- 06 : Ciné – rencontre : 19h : Dunkerque – Kursaal
- 08 : Don de sang : 15h30 – 18h30 – Seloignes
- 09 : Entraide Pause-Café : 13h30 – 16h30
- 10 : Atelier de Savoir – Faire : 14h – 17h – Couture – Centre Culturel Momignies
- 10 : Permanence foyer : 14h – 18h30 - Centre Culturel Momignies
- 10 : CCCA : Après – midi récréative des 3x20 à Seloignes
- 11 : Don de sang : 15h30 – 18h30 – Kursaal
- 11 – 13 : Petite ducasse de Monceau Imbrechies
- 17 : Atelier de Savoir-Faire : 14h – 17h – Couture – Centre Culturel Momignies
- 17 : Permanence foyer : 14h – 18h30 - Centre Culturel Momignies
- 17 : Soirée scène ouverte : 18h30 – Foyer du Centre Culturel Momignies
- 23 : Entraide Pause-Café : 13h30 – 16h30
- 24 : Atelier de Savoir-Faire : 14h – 17h – Couture – Centre Culturel Momignies
- 24 : Permanence foyer : 14h – 18h30 - Centre Culturel Momignies
- 25 – 26 : Petite ducasse de Macquenoise
- 28 : Festival création-factori : Terres de verre de Charleroi à Momignies – 13h30 – Centre Culturel Momignies
- 28 : Eneo - « Les droits de successions, les donations et le manda extra-judiciaire » - Maître Vincent Maillard – Centre Culturel Momignies

MAI

- 4 : Ciné – Môme : 16h : La mouette et le chat - Kursaal
- 4 : Ciné – rencontre : 19h : Lee Miller – Kursaal
- 4 : Guingette au village : 11h30 – 14h30 : Monceau – Imbrechies
- 7 : Entraide Pause-Café : 13h30 – 16h30
- 8 : Atelier de Savoir-Faire : 14h – 17h – Centre Culturel Momignies
- 8 : Permanence foyer : 14h – 18h30 - Centre Culturel Momignies
- 8 : CCCA : Après – midi récréative des 3x20 à Seloignes
- 10 – 13 : Expo' 80^e anniversaire de la Libération
- 15 : Atelier de Savoir-Faire : 14h – 17h – Centre Culturel Momignies
- 15 : Permanence foyer : 14h – 18h30 - Centre Culturel Momignies
- 15 : Présentation de la dernière enquête de Michel Van Loo, détective privé : "Le coucou de Malines", dernier roman d'Alain Berenboom, prix Rossel 2013 – 18h – Kursaal
- 15 : Soirée scène ouverte : 18h30 – Foyer du Centre Culturel Momignies
- 17-18 : 100^e anniversaire de l'entente musicale « La liberté » - Forge-Philippe
- 21 : Entraide Pause-Café : 13h30 – 16h30
- 22 : Atelier de Savoir-Faire : 14h – 17h – Centre Culturel Momignies
- 22 : Permanence foyer : 14h – 18h30 - Centre Culturel Momignies
- 29 : Atelier de Savoir-Faire : 14h – 17h – Centre Culturel Momignies
- 29 : Permanence foyer : 14h – 18h30 - Centre Culturel Momignies

JUIN

- 01 : Ciné – Môme : 16h : Coco – Kursaal
- 01 : Ciné – rencontre : 19h : Le Havre – Kursaal
- 01 : Guingette au village : 11h30 – 14h30 : Forge-Philippe
- 04 : Entraide Pause-Café : 13h30 – 16h30
- 05 : Atelier de Savoir-Faire : 14h – 17h – Centre Culturel Momignies
- 05 : Permanence foyer : 14h – 18h30 - Centre Culturel Momignies
- 07 : Marché artisans créateurs – Ecole Arc-en-ciel Seloignes – Apd 10h
- 12 : Atelier de Savoir-Faire : 14h – 17h – Centre Culturel Momignies
- 12 : Permanence foyer : 14h – 18h30 - Centre Culturel Momignies
- 12 : CCCA : Après – midi récréative des 3x20 à Seloignes
- 18 : Entraide Pause-Café : 13h30 – 16h30
- 19 : Atelier de Savoir-Faire : 14h – 17h – Centre Culturel Momignies
- 19 : Permanence foyer : 14h – 18h30 - Centre Culturel Momignies
- 19 : Soirée scène ouverte : 18h30 – Foyer du Centre Culturel Momignies
- 23 : Eneo - Intervention de la Plateforme de concertation en soins palliatifs du Hainaut Oriental – Centre Culturel Momignies
- 26 : Atelier de Savoir-Faire : 14h – 17h – Centre Culturel Momignies
- 26 : Permanence foyer : 14h – 18h30 - Centre Culturel Momignies
- 27 : Ze Festival
- 28 : Pièce de théâtre – 8 femmes - Kursaal

JUILLET

- 02 : Entraide Pause-Café : 13h30 – 16h30
- 08 : Don de sang : 15h30 – 18h30 – Seloignes
- 10 : CCCA : Après – midi récréative des 3x20 à Seloignes
- 16 : Entraide Pause-Café : 13h30 – 16h30
- 18-20 : Grande ducasse de Monceau - Imbrechies
- 21 : Fête de l'été
- 25 : Don de sang : 15h30 – 18h30 – Kursaal
- 25 – 27 : Grande ducasse de Macquenoise
- 26 : Brocante de Macquenoise

AOUT

- 13 : Entraide Pause-Café : 13h30 – 16h30
- 14 : CCCA : Après – midi récréative des 3x20 à Seloignes
- 27 : Entraide Pause-Café : 13h30 – 16h30

Sauf erreur ou omission



Simon & Cie

acier + clôture + toiture & bardage + matériel d'élevage



LES P'TITS TRÉSORS
DE SYLVIE

0472/51.26.76

SE FAIRE PLAISIR TOUT EN SE FAISANT DU BIEN
PRODUITS ET ACCESSOIRES BIEN-ÊTRE
ATELIER CRÉATIF/BIEN-ÊTRE

 LES P'TITS TRÉSORS DE SYLVIE

TVA:07.25.51.15.97

Un enfant. une chance.



Ecole Libre de la Croix de Momignies

Enseignement maternel et primaire



060 51 14 27



0471 67 97 13



Grand Place, 30

6590 MOMIGNIES



direction@momicroix.be



Ecole de la Croix



Direction : Mr Parmentier

Accueil extrascolaire et parascolaire de
7H00 jusque 17H30 .